1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIETE	- Désignation Commerciale : **DIABLOTIN ALLUME MAZOUT** - Utilisation (pour plus de détails se reporter à la notice technique) : Allumeurs pour allumer les poêles à mazout. - Fournisseur : **SOJAM** (Voir cadre ci-dessus) - Service chargé des renseignements : Service laboratoire e-mail : s.laboratoire@la-cgi.com - Tél. d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59
2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	Dangers spécifiques : Aucun danger connu.
3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	Préparation contenant de la paraffine.
4 - PREMIERS SECOURS	**LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.** En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux : Aucun danger. En cas d'inhalation : Ne présente aucun risque à l'inhalation. En cas d'ingestion accidentelle : Ne présente pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18
5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Moyens d'extinction conseillés : Extincteurs à poudre, mousse, gaz carbonique (CO2), eau. Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Eau abondante en jet. Dangers spécifiques : Pendant l'incendie, il peut se produire du monoxyde et du dioxyde de carbone. Equipement de protection contre le feu : Les sauveteurs doivent porter des appareils de protection respiratoire autonomes et des vêtements de protection. Information supplémentaire : Refroidir les récipients par pulvérisation de jet d'eau.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	Précautions individuelles : Porter des vêtements de protection (gants, bottes de sécurité, lunettes...). Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface, du sol, ... Méthode de nettoyage : Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Privilégier le recyclage à l'élimination ou l'incinération.
7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	Manipulation : - Se laver les mains après utilisation. - Ne pas fumer, ne pas boire ni manger pendant l'utilisation. Stockage : - Stocker dans un local sec et à l'abri de la chaleur. - Conserver le produit dans son emballage d'origine. - Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. - Tenir à l'abri de toutes flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	Protection individuelle : Se laver les mains après manipulation. Protection respiratoire : Aucun équipement de protection n'est normalement nécessaire. Protection des mains : Gants imperméables. Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues.
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Etat physique : Solide Couleur : Rouge Odeur : Inodore Solubilité : Non miscible dans l'eau Point éclair : > 180°C

10 - STABILITE ET REACTIVITE	Conditions à éviter : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Produits de décomposition dangereux : Pendant l'incendie, il peut se produire : Monoxyde et dioxyde de carbone. Information complémentaire : Pas de décomposition dans les conditions normales de manipulation et de stockage.
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	Effets chez l'homme : Si le produit est manié de façon approprié et en observant les règles générales d'hygiène et de sécurité, il n'y a aucun dommage pour la santé de connu.
12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES	Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	L'élimination doit être éffectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale en vigueur. Préférer le recyclage à l'élimination ou l'incinération. Le produit peut être incinéré si les réglementations locales le permettent. Emballages contaminés : Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.
14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports. La classification manquante est due aux essais faits en conformité avec les critères NU.
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	Etiquetage Conformément à la Directive Européenne 1999/45/EC, le produit n'est pas une préparation. D'où il n'est pas soumis aux prescriptions de marquage en vertu de cette Directive Européenne Informations réglementaires UE 1999/13/CE (COV) : 0 % Prescriptions nationales Classe de contamination de l'eau (D - - sans danger pour l'eau.

16 - AUTRES INFORMATIONS	Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que de 10 à 12, ne font pas référence à l'utilisation et à l'emploi régulière du produit (voir renseignement sur l'utilisation et sur le produit) mais à la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.